

### Apostolat de la prière

Intention générale pour février 1909 : *La Sainte Liturgie.*

On appelle Liturgie l'ordonnance de la prière officielle dans l'Église. C'est l'ensemble de ces rites traditionnels, soigneusement conservés et pieusement observés, qui donne à nos cérémonies leur majesté. C'est le symbolisme de ces mouvements rythmés et graves, le sens de ces paroles consacrées, qui donnent une signification sublime à nos offices. C'est la succession rationnelle de ces fêtes qui transforme l'année entière du chrétien en une méditation ample et continue des mystères de la foi, en une contemplation animée de la vie et de la Passion du Christ.

La prière liturgique est l'âme même de l'Église, empruntant, pour s'exhaler vers Dieu, les paroles de Moïse, de David, des Prophètes et des Apôtres, des Martyrs et des Docteurs, celles de Jésus-Christ lui-même. Aussi, plus que toute autre, touche-t-elle le cœur de Dieu.

Mais faute de comprendre la liturgie et de chercher à s'en instruire, combien de fidèles trouvent les cérémonies de l'Église longues, froides et ennuyeuses ! Faisons un petit effort et ne restons plus comme des étrangers, dépaysés et sans rien comprendre, dans la maison de notre Père.

#### OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR FÉVRIER

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les fidèles rendent plus efficace, par l'intelligence et l'amour de la liturgie, leur participation aux saints mystères.

*Résolution apostolique* : J'étudierai, pour les comprendre, pour y assister avec plus de charme et de fruit, les cérémonies de l'Église.

#### Notes religieuses

— Mardi, le 26 janvier, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré la tonsure à M. Edouard Frédéric, *du diocèse de Québec*, retenu